

DEPARTEMENT

DE L'OISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

DE LA COMMUNE DE LIANCOURT

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	29

Séance du 29 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, et le vingt-neuf avril à vingt et une heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme COQUELLE Laëtitia, Maire.

Date de la convocation
23 avril 2026

Objet de la délibération
**Affectation du résultat
de l'exercice 2025**

Présents : Mme Laëtitia COQUELLE - M. Thierry BALLINER - Mme Laëtitia ROULET - M. Sébastien RABINEAU - Mme Adeline MESTRE - M. Michel BIRCK - Mme Mirjana ILIC - M. Yves NEMBRINI - Mme Isabelle FRILLAY - MM. Patrick GOSSET - Didier DUCHAUSSOY - Mmes Laurence GEFFROY - Nora LARIBI - Claire COP - Aline LEJEUNE - Dorothée PIERARD - MM. Dakoury DAGO - Hugues ALEXANDRE - Quentin TOLCK - Mme Soumia BAKHTI - MM. Alexis BRILLET - Casimir SZEPIZDYN - Mme Catherine VANDEWATTYNE - M. Jérémy VISCONTI - Mme Ophélie BEASLAY - M. Antonin FERREIRA ROCHE.

Absents excusés : M. Stéphane GRAS (pouvoir à M. Yves NEMBRINI) - M. Xavier DARCHE (pouvoir à Mme Isabelle FRILLAY) - Mme Christelle DELVAL (pouvoir à M. Thierry BALLINER).

Monsieur Alexis BRILLET est nommé secrétaire de séance.

Conformément à l'article L.2311-5 du CGCT, les résultats sont affectés par l'assemblée délibérante après constatation des résultats définitifs lors du vote du compte administratif.

Le résultat positif de la section de fonctionnement doit être affecté prioritairement à l'apurement d'un éventuel déficit de fonctionnement antérieur et à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement constaté au budget en tenant compte des restes à réaliser de la seule section d'investissement.

Le Compte Administratif présente les résultats suivants :

- Section de fonctionnement (Excédent) : 2 452 629,39 €
- Section d'investissement (Excédent) : 1 343 797,65 €

Les Restes A Réaliser présentent un solde négatif de - 931 414,58 €.

Considérant qu'il n'y a déficit de la section de fonctionnement ni besoin de couverture de la section d'investissement, l'unanimité des membres du Conseil Municipal décide d'affecter le résultat 2025 de la section de fonctionnement du budget de la commune comme suit :

- ✓ Section de fonctionnement, au compte 002. : 2 452 629,39 €
- ✓ Section d'investissement, au compte 1068 : 0,00 €

POUR EXTRAIT CONFORME

Fait à LIANCOURT, le 30 avril 2026

Le Maire,



Laëtitia COQUELLE